



## PARIS: une aide pour l'achat d'un cyclomoteur électrique

**Depuis le 21 mars, la Ville de Paris subventionne jusqu'à hauteur de 400 € l'achat de tout cyclomoteur électrique neuf (jusqu'à 25 % du prix d'achat TTC). L'objectif est d'inciter les usagers de deux-roues à s'équiper de véhicules silencieux et non polluants. Une centaine de bornes de recharge électrique sont aussi disponibles gratuitement.**

Le deux-roues est un mode de déplacement souple et particulièrement prisé des Parisiens. Près de 110 000 deux-roues motorisés circulent ainsi quotidiennement dans les rues de la Capitale pour parcourir chacun en moyenne 25 km. Le choix du cyclomoteur électrique est essentiel pour l'air que l'on y respire : en roulant électrique, les émissions de polluants et de gaz à effet de serre

sont quasiment nulles. Alors que les deux-roues motorisés sont parmi les véhicules les plus bruyants (ils sont bien plus bruyants que les voitures !), les cyclomoteurs électriques sont eux quasiment silencieux.

En outre, la vitesse des cyclomoteurs électriques n'excède pas 45 km/h. La conduite est plus apaisée, plus responsable et donc particulièrement adaptée au milieu urbain.

### Comment obtenir la subvention ?

#### ■ Qui peut en profiter ?

Vous habitez Paris et souhaitez acheter un cyclomoteur électrique ? Cette subvention est faite pour vous (offre limitée à un cyclomoteur par particulier).

#### ■ Concrètement, comment procéder ?

##### ► Réparer le véhicule et l'acheter

Pour être conseillé sur les différents modèles disponibles, l'Espace Mobilités Électriques (EME) vous accueille :

16 rue de la Tour des Dames  
75009 Paris

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Vous découvrirez toute la gamme de cyclomoteurs disponibles, et pourrez même les essayer !

##### ► Télécharger la convention et le formulaire de subvention

[www.paris.fr](http://www.paris.fr)

- > Déplacements
- > Démarches et services pratiques
- > Cyclomoteurs électriques

► Renvoyer la convention et le formulaire remplis accompagnés des pièces justificatives demandées (détail des pièces sur le formulaire de demande).

MAIRIE DE PARIS



LA MAIRIE DE PARIS OFFRE JUSQU'À  
**400€**  
DE SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UN  
**CYCOMOTEUR ÉLECTRIQUE**  
Plus d'info sur [www.paris.fr](http://www.paris.fr)

## VIENT DE PARAÎTRE

### Promouvoir le développement urbain durable en Europe

#### Réalisations et opportunités

Lors de la rencontre des Ministres européens responsables de la politique régionale à Mariánské Lázně en République tchèque, le 24 avril dernier, la Commissaire Hübner leur a remis une brochure intitulée «Promouvoir le développement urbain durable en Europe».

Ce document dresse un bilan de l'expérience acquise à travers l'initiative communautaire URBAN depuis les premiers projets pilotes qui ont vu le jour en 1989. Il propose également une série d'exemples concrets et des recommandations pour inspirer les différentes régions.

Il s'agit aussi de rappeler les principes du «développement urbain intégré» préconisés par l'Union européenne, c'est-à-dire, la nécessité d'intégrer chaque projet urbain dans une stratégie de développement plus globale pour la ville avec des objectifs précis. Par exemple, de nouveaux espaces verts peuvent faire partie d'un projet de rénovation d'un quartier délabré ou de nouveaux modes de transports doivent prendre en compte des objectifs dans le domaine de l'efficacité énergétique, la réduction des nuisances sonores ou la pollution de l'air.

Pour télécharger la brochure :  
[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/sources/docgener/presenta/urban2009/urban2009\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgener/presenta/urban2009/urban2009_fr.pdf)

Pour recharger les cyclomoteurs électriques, quelque 100 bornes de recharge sont installées dans Paris. Ces bornes offrent plus de 140 prises et permettent de recharger gratuitement son deux-roues électrique. Certaines sont même munies d'arceaux d'accrochage. En plus des bornes de recharge sur la chaussée, 160 prises supplémentaires sont présentes dans une soixantaine de parcs de stationnement.